

Un projet d'innovation gagnant grâce au label des pôles de compétitivité !

1- Bénéficier d'une expertise unique et d'un accompagnement personnalisé

Le processus de labellisation apporte une forte valeur ajoutée tout au long de la vie du projet :

- En s'appuyant sur la force de l'équipe pluridisciplinaire du pôle qui a plus de 15 ans d'expertise dans l'accompagnement des projets innovants et un travail en interpôles qui donne accès à un réseau national et intersectoriel.
- En s'appuyant sur des méthodes robustes selon une charte commune qui vise à assurer la qualité : https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/politique-et-enjeux/competitivite/poles-de-competitivite/charte_de_labellisation.pdf
- En aidant à structurer et enrichir le dossier : valider sa faisabilité, trouver les bons partenaires, le rendre compétitif sur des aspects techniques et business, assurer la cohérence avec les enjeux de la filière...
- En mobilisant un réseau d'experts unique issus de la gouvernance du pôle (PME, grands groupes, laboratoires, académiques) qui apporte des recommandations scientifiques, techniques et économiques afin d'améliorer sa qualité et d'aider à lever les freins d'accès au marché

De 2005 à 2019, les appels à projets FUI-Régions, dédiés aux pôles, ont permis le financement de **plus de 2 000 projets**, pour un total de dépenses R&D de près de **7,5 Mds €**, dont un financement public de 3 Mds €
Sur la même période, **plus de 10 000 projets** accompagnés par les pôles ont été financés dans le cadre de différents dispositifs (ANR, PIA, Régions, Europe...)

2- Augmenter vos chances d'obtenir un financement

La labellisation est un puissant levier pour accéder aux financements publics des projets d'innovation :

- Le pôle apporte à chaque étape l'expertise et l'aide nécessaires afin d'identifier le meilleur guichet de financement et de déposer un dossier final de qualité, adapté aux différents appels à projets des financeurs publics
- Le label est reconnu par la majorité de dispositifs d'aide à l'innovation. Il donne un accès direct aux financements publics en France opérés par l'ANR, Bpifrance, l'ADEME, les Régions. Dans certains cas (PSPC, PSPC Régions), il permet de bénéficier d'un taux d'aide bonifié.
- Les projets labellisés ont un **taux de succès jusqu'à 2 fois supérieur** aux projets non labellisés

Exemples de taux de succès des projets d'innovation	% Succès Projets Labellisés	% Succès Projets non labellisés
Concours Innovation opéré par ADEME (Vagues 1 à 4)	47%	27%
Projets ANR 2019	25 %	16%
Projets PSPC	100% des projets retenus sont labellisés	

3- Donner de la visibilité à votre projet

Le label des pôles est le seul label national qui reconnaît la qualité des projets d'innovation. Par sa réputation, il apporte de la crédibilité à votre entreprise et permet de valoriser le projet :

- auprès des différents financeurs publics et privés
- auprès des acteurs de la filière au travers de la communication officielle du pôle en amont et en aval du projet (Site Internet, participation à des événements et salons, book succes stories).
- Un projet labellisé par un pôle de compétitivité peut constituer une pièce justificative dans le cadre du crédit impôt recherche car il atteste du caractère innovant de la solution / service développé.
- Le pôle vous accompagne jusqu'à la fin du projet afin de disséminer les innovations issues des travaux menés.

TEMOIGNAGES

*Pour notre projet dans le cadre du PIA régionalisé en Région Grand Est, notre société a été accompagnée par le pôle **BioValley France** (BVF). Nous avons ainsi bénéficié de sa forte expertise pour nous guider et nous aider à améliorer le dossier soumis. Le label BVF, attestant de la qualité scientifique du projet auprès des financeurs, a été d'une grande utilité, ce qui a permis l'obtention de ce financement. Séverine SIGRIST, Chief executive & Scientific Officer, Defymed – Lauréat AAP « Be EST Projet d'Avenir »*

***Eurobiomed** a les moyens de mettre en branle son réseau d'experts pour améliorer un projet, son plan stratégique ou déverrouiller des points techniques. Suite au passage devant son comité stratégique (CSP), nous avons ainsi pu nettement améliorer un projet ambitieux pour lequel nous avons sollicité un financement européen H2020 que nous venons tout juste d'obtenir. Olivier DETOURNAY, CSO et cofondateur, PLANKTOVIE – Lauréat d'un projet Européen SME Phase 1 en 2019*

*Notre société a déposé un projet de réservoir à gaz naturel liquéfié innovant. Il a été labellisé par **Mov'eo** qui nous a aidé à le formaliser et à candidater au dispositif de financement le plus adéquat. Nous avons ainsi obtenu un financement de 200 k€. Sylvain AUVY, PDG d'ACGB – Lauréat du programme Initiative PME n°5 « Véhicules et transport du futur »*

*Grâce à l'accompagnement de **Tenerdis**, les projets sont décortiqués, analysés, requestionnés... si bien que lorsqu'ils sont présentés aux financeurs, ces projets ont atteint un stade de maturité que nous ne saurions atteindre aussi rapidement sans cet accompagnement de proximité. Le dossier présenté est beaucoup plus mûr et beaucoup plus sécurisé, avec de vraies perspectives. La bonne collaboration entre pôles est aussi un atout, contribue à alimenter les bonnes connexions, un peu comme les réseaux de neurone ! Matthieu BOURGAIN, Responsable Solutions Performance Digitale, Automatique & Industrie*

***Capenergies** nous accompagne au quotidien tout au long de nos projets régionaux, nationaux et européens : de la recherche de partenaires et de financements, à l'amélioration de la proposition. Leur expertise dans le monde de l'énergie permet à notre société de renforcer sa vision stratégique sur le long terme. Pierre-Emmanuel CASANOVA, CEO HySiLabs*

*Nous avons participé au concours d'innovation PIA3 sur la thématique spatiale en 2018. Ce concours nous avait été présenté par **Aerospace Valley** dans leurs locaux. Le pôle nous a accompagné dans la rédaction de ce dossier et sur les points clés à mettre en avant. Nous avons pu bénéficier de la labélisation du pôle et ce, de manière très agile. Cet accompagnement et cette labélisation nous ont permis de présenter un dossier solide et éligible au concours. Les interlocuteurs du pôle ont une grande maîtrise des projets innovants financés et c'est une aubaine pour leurs entreprises adhérentes. Cédric ROSEMONT, CEO, NEXT4 – Lauréat Concours d'Innovation*

*Dans le cadre de la soumission de deux projets d'innovation (PIAVE et Concours d'innovations) dans le domaine de l'observation de la terre, nous avons été accompagnés par « **Safe Cluster** » et « **Booster Space4Earth** ». À chaque fois, nous avons pu apprécier le professionnalisme et la compétence des acteurs, qui ont pu nous orienter sur différents aspects : la bonne connaissance des procédures, l'amélioration de la présentation du projet, identifier les points faibles techniques ou commerciaux et enfin préparer les sessions écrites et orales de la soumission. Nos projets ont été couronnés de succès, succès que nous leur devons pour partie. Par ailleurs, nous bénéficions d'un réseau d'entreprises du même domaine d'activité et de mises en relation toujours pertinentes ! Michel BÉNET, Président, DIGINOVE*